

	PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 19 OCTOBRE 2021	Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 11 Nombre de Conseillers votants : 11 Suffrages exprimés : 11
---	---	--

Le **MARDI 19 OCTOBRE 2021** à 9 heures,

Le **CONSEIL MUNICIPAL** est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **Lundi 04 Octobre 2021**, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Étaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Mesdames CHOLE Elisabeth et GRAINGEOT Lucette, Messieurs COMESSE Cyrille, FATET Laurent, GOURVES Jean François, LEVEQUE Jean Paul, MARSAL Mathieu et NOEL Hugues
Absent(s) Excusé(s):

Absent(s) Non Excusé(s):

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- 2021-40 - VENTE DE GRUMES FACONNEES ET VENTE SUR PIED DES AUTRES PRODUITS A UN PROFESSIONNEL
- 2021-41 - DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
- 2021-42 - DESTINATION DES PRODUITS DES COUPES 23 A, 23 B ET 12 A 12B ET 18 B
- 2021-43 - DEMANDE D'ADHESION AU SDANC.
- 2021-44 - INTENTION D'ACQUISITION DE LA PARCELLE ZC 16
- Questions diverses
- Informations du maire

2021-40 – VENTE DE GRUMES FACONNEES ET VENTE SUR PIED DES AUTRES PRODUITS A UN PROFESSIONNEL

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue

Fixe comme suit la destination des produits de la parcelle 9, figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2019

- **Vente des grumes façonnées** au cours de la campagne 2021/2022
- **Vente sur pied, en 2021, des autres produits** (houppiers et petits bois) à un professionnel.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats ou conventions correspondants

ACCEPTE la vente en contrat d'approvisionnement des feuillus divers (autres que le chêne) proposée par le service bois de l' O.N.F

LAISSE à l'Office National des Forêts le soin de fixer les découpes dimensionnelles.

2021-41 – DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,

DONNE délégation au Maire, pendant toute la durée du mandat

-de passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;

-d'accepter les don et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;

-d'exercer au nom de la Commune, les droits de préemption et le droit de priorité définis par le code de l'urbanisme que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code.

2021-42 – DESTINATION DES PRODUITS DES COUPES 23 A, 23 B ET 12 A 12B ET 18 B "ASSIETTE 2022"

Monsieur le Maire expose les propositions de l'Office National des Forêts concernant les coupes inscrites au titre de l'exercice 2022, conformément aux principes de gestion durable et de préservation de l'environnement et précise que ces propositions découlent de l'application de l'aménagement forestier en vigueur.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

DECIDE de la mise en vente en bloc et sur pieds des produits des parcelles 23 a et b, par les soins de l'Office National des Forêts.

DEMANDE le report des parcelles 12 a, 12 b et 18 b pour des raisons suffisantes et nécessaires

Les parts d'affouages de l'année dernière étant conséquentes, avec la COVID et les Chenilles processionnaires Les affouagistes n'arrivent plus à terminer leur part d'affouage.

2021-43 - DEMANDE D'ADHESION SDANC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif invitant celui-ci à se prononcer sur :

La demande d'adhésion des communes de LES THONS et GREUX à la compétence à la carte n° 1 "Réhabilitation"

La demande d'adhésion des communes de LES THONS et GREUX à la compétence à la carte n° 2 "Entretien"

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

SE PRONONCE POUR l'adhésion des communes de LES THONS et GREUX à la compétence à la carte n° 1 "Réhabilitation"

SE PRONONCE POUR l'adhésion des communes de LES THONS et GREUX à la compétence à la carte n° 2 "Entretien".

2021-44 - INTENTION D'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE ZC 16

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal son intention d'acquérir la parcelle ZC 16 (succession DUFOR Charles) comprise dans la ZAD pour la viabiliser avant les travaux de rénovation de la départementale 68..

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

SE PRONONCE POUR la future acquisition de la parcelle cadastrée ZC 16 d'une surface de 17 a 31 ca au prix estimé par le service des Domaines de 10 386 euros

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE ELISABETH
COMESSE CYRILLE	FATET Laurent
GOURVES Jean-François	GRAINGEOT LUCETTE
LEVEQUE JEAN PAUL	MARSAL MATHIEU
NOEL HUGUES	